

LUNDI 9 AOÛT 2021

À une séance régulière du conseil de la Municipalité de St-Rosaire, tenue à 20h00, au Centre multifonctionnel 12, rue Fournier, sont présents: M. Harold Poisson, Maire ainsi que les conseillers suivants : Mme Alexandra Champagne, M. Éric Bergeron, M. Ghislain Vachon, M. Jean-Philippe Bouffard, Mme Johanne Gagnon et ainsi que Mme Julie Roberge, directrice générale et secrétaire-trésorière.

La conseillère Cynthia St-Pierre est absente.

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour de la présente séance a été remis à chacun des membres du Conseil présents.

8308-0821

Il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, appuyé par la conseillère Alexandra Champagne d'adopter l'ordre du jour en laissant ouvertes les *Affaires nouvelles* jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉE

Adoption du procès-verbal du 6 juillet 2021.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2021 a été transmis au maire et aux membres du Conseil.

8309-0821

Il est proposé par le conseiller Éric Bergeron, appuyé par le conseiller Ghislain Vachon et résolu unanimement que la secrétaire-trésorière soit dispensée de la lecture du procès-verbal et que celui-ci soit adopté tel que transmis.

ADOPTÉE

Adoption des comptes.

Sur proposition du conseiller Jean-Philippe Bouffard, appuyée par la conseillère Johanne Gagnon, il est résolu unanimement d'adopter les comptes du mois de juillet 2021 tels que déposés au montant total de 165 219.55 \$.

8310-0821

ADOPTÉE

Je soussignée, Julie Roberge, secrétaire-trésorière, certifie par la présente que la Municipalité de St-Rosaire dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Julie Roberge, secrétaire-trésorière

Rapport de l'inspecteur municipal.

Il est proposé par la conseillère Alexandra Champagne, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard et résolu que le rapport de l'inspecteur municipal soit accepté tel que donné.

8311-0821

ADOPTÉE

Avis de motion et présentation du projet de règlement no 191-0921 G-200 harmonisé sur le territoire de la MRC d'Arthabaska.

Conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*, le conseiller Éric Bergeron donne avis de motion qu'à une séance ultérieure du Conseil, le règlement 191-0921 G-200 harmonisé sur le territoire de la MRC d'Arthabaska sera présenté pour adoption. Ce règlement aura pour objet de remplacer le règlement no 125-0511 et ses amendements suite à la révision du G-100.

8312-0821

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

ADOPTÉE

Location des salles communautaires.

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec permet l'activité privée de nature sociale ou événementielle dans les salles communautaires;

8313-0821

CONSIDÉRANT que le camp de jour utilise les salles jusqu'au 20 août 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, appuyé par la conseillère Alexandra Champagne et résolu que les salles communautaires soient de nouveaux accessibles à la location à compter du 21 août 2021, selon les règles sanitaires en vigueur édictées par la Santé publique.

ADOPTÉE

Dépôt de projet au Programme d'aide financière pour les sentiers et les sites de pratique d'activités physiques de plein air (PAFSSPA)

Il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, appuyé la conseillère Johanne Gagnon :

8314-0821

QUE la Municipalité de Saint-Rosaire autorise la présentation du projet de prolongement du sentier 4 Saisons au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière pour les sentiers et les sites de pratique d'activités physiques de plein air;

QUE soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Saint-Rosaire à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

QUE la Municipalité de Saint-Rosaire désigne madame Julie Roberge directrice générale et secrétaire-trésorière comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE

Levée de l'assemblée par la conseillère Johanne Gagnon, appuyé par le conseiller Éric Bergeron à 20h13.

8315-0821

Harold Poisson,
Maire

Julie Roberge, directrice
générale et secrétaire-trésorière